

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : avril - mai - juin 2023



© Pauline Beaujouan - Conseil des jeunes

Actualités

Le camping des Saules primé	p.3
Démarches en ligne sur la plate-forme	p.7
Le Loir-et-Cher en vigilance sécheresse	p.7
Point sur les travaux	p.8

En direct des collectivités

Etat-civil	p.2
Les comptes-rendus du conseil municipal	p.4
Le conseil des jeunes	p.6
Diagnostic archéologique	p.9

Vivre à Cheverny

Ouverture de Little Miss Goumard	p.3
Déclaration des biens immobiliers	p.3
L'hospitalisation à domicile	p.3
A vos agendas	p.10

Des jours plus longs, des insectes qui bourdonnent, la végétation qui verdit, les rues qui s'animent, la belle saison semble lancée même s'il subsiste encore quelques fraîcheurs matinales et les risques qui y sont associés. Beaucoup d'activités se déclinent et touchent de multiples secteurs.

Un nouveau commerce, Little Miss Goumard, qui enrichit l'offre de restauration et de convivialité ; notre camping des Saules récompensé par le premier prix européen de l'accessibilité ; le résultat du diagnostic archéologique préalable à l'aménagement de l'espace polyvalent paysager qui raconte notre histoire, enfin l'appel du dynamique conseil des jeunes pour accueillir de nouvelles recrues.

Je n'oublie ni les multiples travaux de la commune sur les bâtiments ou la voirie qui préservent notre patrimoine ni le

début des travaux de l'espace polyvalent, véritable espace public à usage de tous et intégré dans son environnement.

Et puis toutes ces associations qui proposent d'innombrables activités. Celles qui complètent leurs offres, amplifient ou modernisent les thèmes, et puis celles qui se mettent provisoirement en veille, telle Jazzin'Cheverny, qui doit trouver un nouveau souffle collectif et une dynamique que nous attendons vivement la saison prochaine.

Dans un contexte tourmenté, nos villages résistent parce qu'il existe un esprit collectif et l'envie de faire ensemble.

Cela s'illustre au quotidien et c'est une véritable fierté de voir son village rayonnant.

Bonne lecture à tous,

Lionella Gallard

Etat civil

DECES

10 janvier

Jean-Marie ANTIGNY

17 janvier

Raymonde CAZIN née DAVEAU

Adresses utiles

Un service public au bénéfice des consommateurs.

Un problème lors d'un achat, à l'occasion de travaux, d'un voyage, avec une banque, un fournisseur de médias... signalez le

signal.conso.gouv.fr

Association d'accueil, de Soutien et de Lutte contre les Détresses (ASLD 41)

06 75 43 40 05

referentviolences@asld41.com

Le planning familial 41—Artemisia

02 54 74 33 41

asso@leplanningfamilial41.com

Renfort estival aux services techniques

Nous souhaitons la bienvenue à Gilles Gandrille, paysagiste de formation, recruté pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre pour venir, comme l'an dernier renforcer l'équipe technique.



Charcuterie/Traiteur place de l'Eglise

Haaf, charcuterie à l'ancienne, produits faits maison est présente les jeudis en semaine paire sur la place de l'Eglise de 16h à 19h. Les prochaines dates sont les suivantes : 20 avril, 4 mai, 1er, 15 et 29 juin, 13 et 27 juillet (ces dates sont également sur PanneauPocket)

06 76 17 74 01,

haafdominique@gmail.com

Les Petites randos

La 22^{ème} édition des Petites randos 2023 aura lieu du mercredi 31 mai au vendredi 2 juin inclus. Les élèves qui y participent emprunteront les chemins pédestres de la commune. Des ateliers au golf et balade dans la forêt sont prévus ainsi que la visite de la ferme de Pascal Cazin, des ateliers de découverte du château et de son parc. Le vendredi tous les enfants se retrouveront en fin de matinée à Cour-Cheverny dans les bois de Sérigny où les Petites randos s'achèveront.

Débroussailler terrains et abords des habitations : c'est obligatoire, c'est investir pour la sécurité face aux feux de végétation

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une **obligation légale** sur une partie du territoire, lorsque le risque le justifie.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation légale de débroussaillage si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 m de bois, forêts, landes

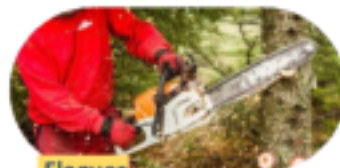
Pour vérifier si vous êtes concerné, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Coupez les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Elaguer les arbres conservés



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Coupez les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments



Nettoyez les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles



Eloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Éliminez les déchets en déchetterie.

Concours des maisons fleuries, jardins potagers et aménagements extérieurs

Le printemps est arrivé, il est temps de retourner au jardin pour préparer vos plus beaux jardins fleuris, potagers et aménagements extérieurs. La sécheresse est déjà là, pensez à limiter vos apports en eau en choisissant des espèces résistantes à la sécheresse. Le paillage est un bon moyen pour limiter les arrosages et le désherbage.

Pas besoin de s'inscrire sauf si vous souhaitez ouvrir les portes de votre jardin, non visible de l'extérieur. Dans ce cas vous devrez vous faire connaître en mairie afin de fixer un rendez-vous.

Nous passerons dans les rues de la commune à partir de la deuxième quinzaine de juin.

Jardin expérimental

2022 a été une année de sécheresse, et les plantes du jardin expérimental n'ont pas souffert. Pour l'hiver, les plantes gélives ont été mises à l'abri et vont bientôt retrouver leur place. Nous continuons l'expérimentation. Seul

changement, la jolie brouette verte qui embellissait le jardin a été voléeLa conclusion reste la même :

S'il pleut, les plantes sont arrosées, s'il ne pleut pas, les plantes devraient pouvoir résister !

Notre fleurissement

2022, une année de sécheresse mais où les fleurs ont tout de même résisté. Cela grâce à un changement puisque nous avons essayé au maximum de planter des fleurs résistantes à la sécheresse. L'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie à la maison médicale

nous permet d'arroser avec l'eau de pluie sur environ 10 semaines.

Cette année le broyat de bois va être mis en place dans les massifs afin de limiter les arrosages et également diminuer le désherbage.

Ouverture de Little Miss Goumard

Après avoir régalié les blésois pendant 8 ans à Blois, Miss Goumard se met au vert à Cheverny et ouvrira les portes de son nouveau salon de thé le 3 mai 2023, du mercredi au samedi de 12h à 18h30 et un dimanche par mois pour le brunch. L'enseigne garde la même recette : des plats faits maison à base de produits locaux, des pâtisseries gourmandes et des boissons variées, dans un cadre chaleureux, coloré et original. En bonus : un service déjeuner à toute heure et la terrasse qui vous permettra de profiter des beaux jours dans un cadre bucolique.



Accompagnement individuel

Tous les vendredis
En mairie de Cheverny

Prendre rendez-vous au
07 80 98 28 05

Déclarer son bien immobilier, c'est désormais obligatoire

Si la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée, elle est maintenue sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants.

D'ici le 30 juin 2023, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, sont tenus de déclarer l'occupation de leurs locaux sur l'espace « gérer ses biens immobiliers » du site sécurisé impots.gouv.fr pour permettre à l'administration fiscale de déterminer les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation. Les données d'occupation con-

nues des services fiscaux sont préremplies mais il est important, qu'elles soient justes. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ou de problème d'accès aux services en ligne, vous pouvez appeler le 0 809 401 401, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Vous pouvez aussi vous rendre dans le service des impôts ou à l'espace France services de Cour-Cheverny pour accéder à un ordinateur en libre-service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé ou contacter le **conseiller numérique** (S. Hémond 07 80 98 28 05).



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



Ateliers collectifs le mercredi

Mercredi 5 avril

Consommation : les forfaits mobiles, internet...

Bien choisir son offre, comment faire des économies, comment changer de fournisseur.

Mercredi 19 avril

Entraînement, exercices pratiques : sauvegarde et mise en sécurité de vos données.

Transfert clé usb.

Mercredi 3 mai

Le bon coin : passer une annonce, gérer les annonces, les mesures de prudence.

Mercredi 17 mai

Entraînement, exercices : les photos, rangement, nommer, trier...

Mercredi 7 juin

Smartphone découverte des applications Android deuxième partie.

Mercredi 21 juin

Confidentialité et vie privée : les bonnes pratiques (cookies, moteurs de recherche...).

Horaires et infos

Les mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
Salle du conseil - mairie
Nécessite d'amener son ordinateur portable/tablette/smartphone.

Sans inscription

Le Camping des Saules 1^{er} prix européen de l'accessibilité

Le camping Sites et Paysages les Saules de Cheverny a reçu le premier prix européen de l'accessibilité en camping délivré par le Camping and Motorhome Club à Birmingham.

Engagés depuis longtemps pour développer un tourisme accessible à tous, Isabelle et Laurent Cherrier ont fait de leur établissement un lieu qui permet d'accueillir avec attention et confort les vacanciers en situation de handicap.

Engagé aussi localement avec l'IME du Val de Loire, le camping est un véritable lieu d'intégration et d'apprentissage.



Hospitalisation à domicile (HAD)

L'hôpital à domicile intervient dans tout le département, tous les lieux de vie, selon des critères bien définis (soins palliatifs, pansements complexes, chimiothérapie, prise en charge de la douleur, nursing lourd...). L'équipe soignante est composée d'infirmiers, aides-soignants, sages femmes, kiné, et médecins coordinateurs mais aussi psychologue, assistantes sociales....

Les demandes peuvent être effectuées par téléphone, ou par mail et vous serez rappelé très rapidement pour évaluer votre situation et votre besoin. L'HAD organise et finance la quasi-totalité des moyens mis à disposition.

De nouvelles spécialités ont été développées telles que la prise en charge ante et post partum, la prise en charge des enfants de moins de 3 ans, la réadaptation et la rééducation à domicile afin de réduire ou d'éviter l'hospitalisation en établissement conventionnel.

Coordonnées et liens :

Site de Blois 6 rue Emile Roux 41260 La Chaussée St Victor / 02 54 55 16 00

Site de Romorantin 52 bis avenue de Villefranche 41200 Romorantin-Lanthenay
02 54 97 54 20

contact.hadloiretcher@ina-santé.com
hadloiretcher@lifen.mssante.com

Conseil municipal du 9 janvier 2023

Aménagement Sud-Est – Création d'espaces publics - marché public

Lancement du marché public comportant 2 lots

- lot 1 VRD (Voies et Réseaux Divers) pour un montant de 776 578,78 € HT
- lot 2 espaces verts pour un montant de 73 077,00 € HT

Aménagement Sud-Est – créations d'espaces publics – mission SPS (Sécurité Protection Santé)

Choix de l'entreprise AB coordination pour effectuer la mission SPS pour un montant de 2 100 € HT.

Agglopolys PLUi-HD – permis de démolir

Maintien du permis de démolir préalable à toute démolition pour l'ensemble du territoire de la commune.

Agglopolys - rapport CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Validation du rapport de la CLECT, notre commune dispose de 3,364 ml de voie communautaire (route du lavoir, route de Cormeray et allée du chêne des dames).

Syndicat mixte du Pays des Châteaux – convention CEE (Certificat d'Economie d'Energie)

Signature de la convention CEE entre la commune et le pays des châteaux portant à 15 % la part attribuée au pays des châteaux pour l'instruction des dossiers CEE.

Dissolution du Syndicat d'Initiative Cheverny/Cour-Cheverny

Suite à cette dissolution, un don d'un montant de 2 644,74 € a été attribué à la commune au profit du festival des arts de la rue « Echo du Caquetoire ».

Coupures Électriques – délestage

Des coupures électriques peuvent être effectuées en cas de grand froid, de 8h à 13h et de 18h à 20h de façon sectorielle ne pouvant excéder 2 heures de suite. Nous serons informés 3 jours à l'avance, et l'information sera donnée sur monecowatt.fr. En cas de non accès à internet, le numéro 09.70.82.00.70 peut être appelé.

Les antennes relais n'auront qu'une autonomie de 1/2 heure mais les numéros d'urgence resteront accessibles sur les téléphones portables.

En raison de la configuration du central téléphonique la mairie ne sera pas joignable par téléphone mais restera ouverte dans les conditions habituelles.

Transfert d'écriture comptable – (ajout à l'ordre du jour)

Transfert d'une somme de 12 489 € du 2138 vers le compte 2031 en dépenses d'investissement du budget représentant les frais d'études d'Arcamzo pour la maison de santé universitaire.

Cérémonie des vœux

Organisation de la cérémonie des vœux de Mme le maire qui aura lieu samedi 14 janvier à 18 h au domaine de la Porte Dorée.

Questions diverses

Compte-rendu de Catherine Desouches-Grangeon concernant la commission communautaire culture, loisirs et sports.

Rappel de l'agenda

Parole au public

Madame Jane Julien remercie la municipalité pour la pose du miroir au carrefour de la voie du Tremblay et la route de Fougères.

Conseil municipal du 6 février 2022

Bâtiment—mairie

Choix de l'entreprise CDC Conseil pour l'audit énergétique de la mairie pour un montant de 2 187,50 € HT.

Autorisation pour demander une subvention auprès du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux.

Formation élu

Remboursement des frais de restauration à un élu en formation pour un montant de 16 €.

Local communal – 8 rue du chêne des dames

Modification de la date de fin de contrat du bail des « fantaisies de Béa » au 30 novembre 2023.

Atelier communal

Validation de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux.

Autorisation de signature avec l'association Blais'watt d'une promesse de bail pour location d'une partie de la toiture des ateliers pour la pose et la gestion des panneaux photovoltaïques.

Personnel technique

Remboursement des frais de visite médicale à un employé communal pour un montant de 36 € qui, à notre demande, a obtenu son permis BE, nécessaire à la conduite d'un véhicule avec remorque.

Recrutement d'un personnel saisonnier

Accord pour le recrutement d'un personnel saisonnier à temps complet pour la période du 1er avril au 30 septembre 2023.

Jurés d'assises

Tirage au sort de 3 personnes à partir de la liste électorale pour les jurés d'assises de 2024.

Questions diverses

- un courrier d'un administré a été reçu concernant l'espace polyvalent, et les véhicules qui roulent trop vite route du Bûcher.
- Notification par le tribunal de Blois de l'expropriation des co-indivisaires Fontaine pour les terrains pour l'éco-quartier.
- qualité de l'eau : de nouveaux prélèvements sont prévus en février et mars suite à la présence d'un pesticide (une légère teneur).

Rappel de l'agenda

Conseil municipal du 16 février 2023

Aménagement Sud-Est – choix des entreprises

La commission d'appel d'offres a choisi les entreprises : BSTP pour le lot 1 VRD pour un montant de 670 143 € HT Géosport pour le lot 2 espaces verts pour un montant de 79 330,40 € HT. Le conseil municipal prend acte de ce choix.

Ecole publique de Cour-Cheverny – demande de subvention

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 70 € à la classe de grande section/ cours préparatoire pour « les petites randos » qui auront lieu à Lamotte Beuvron en juin prochain et qui concerne 24 élèves dont 7 Chevernois soit 10 € par enfant de la commune.

Affaires diverses

- Les travaux d'enfouissement des réseaux commenceront le 6 mars, la route sera fermée à la circulation sauf services publics. Une déviation sera mise en place. Ces travaux dureront entre 4 et 5 semaines. L'information sera disponible sur panneau-pocket et le site internet de la commune. Les riverains recevront un courrier.
- La qualité de l'eau de la commune est conforme
- Un dispositif « Arbres et Haies » permet d'obtenir des aides pour les plantations d'arbres (information sur panneau-pocket) ou sur nature41.fr

Compte-rendu des formations ou commissions auxquelles des élus ont participé

- Laurent Cherrier a participé la commission « développement et attractivité du territoire » d'Agglopolys
- Francine CLEMENT a suivi une formation sur les marches de manœuvres communales en matière fiscale et financière
- Catherine Desouches-Grangeon rend compte de l'atelier seniors sur la sécurité routière.

Rappel de l'agenda

Parole au public

M. Terrien domicilié chemin de Launay, informe de la dangerosité du chemin de Launay où la circulation est assez dense et où les voitures roulent vite, surtout au carrefour avec la route de Romorantin. Mme le Maire lui répond qu'il va falloir réfléchir avec le Département pour remédier à ce problème de dangerosité car cette voie est en accès direct avec la route départementale.

Mme Rilly concernant le CLAC 41 (cinéma dans les communes) se demande si nous pourrions organiser une séance cinéma sur la commune. Mme le Maire lui répond que nous avons fait la demande mais n'avons pas été retenus. Mme Rilly fera un courrier pour appuyer la demande.

Conseil municipal du 6 mars 2023

Subventions municipales

Attribution de subventions à diverses associations pour un montant global de 5 500 euros.

Vote du taux des taxes directes locales

Les taux des taxes communales restent inchangés 41,21 % pour le foncier bâti, 36,56 % pour le foncier non bâti et 13,40 % la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Budget principal 2023

Le compte de gestion établi par le trésorier a été approuvé par le conseil municipal. Le compte administratif fait ressortir pour l'année 2022 les réalisations suivantes :

dépenses de fonctionnement	638 912,00 €
recettes de fonctionnement	1 935 600,81 €
dépenses d'investissement	577 556,18 €
recettes d'investissement	473 370,72 €

L'excédent de fonctionnement cumulé de 1 296 688,81 € sera affecté en recettes de fonctionnement du budget primitif 2023 et le déficit d'investissement de 104 185,46 € sera affecté en dépenses d'investissement du budget primitif 2023.

Le budget primitif, établi comme suit, a été adopté à l'unanimité du conseil municipal :

Section de fonctionnement, recettes dépenses :

2 141 524,81 €

Section d'investissement, recettes dépenses :

1 792 153,74 €

Budget annexe aménagement sud-est « La Puce »

Le compte de gestion établi par le trésorier est approuvé par le conseil municipal.

Le compte administratif fait ressortir pour 2022 les réalisations suivantes :

Dépenses de fonctionnement	286 742,86 €
Recettes de fonctionnement	286 742,86 €
Dépenses d'investissement	296 365,98 €
Recettes d'investissement	585 191,13 €

Le résultat de l'exercice s'élève à 288 825,15 € et sera affecté en recettes d'investissement du budget primitif 2023.

Le budget primitif, établi comme suit, a été adopté à l'unanimité du conseil municipal :

Section de fonctionnement, recettes et dépenses :

1 726 397,88 €

Section d'investissement recettes et dépenses :

1 737 252,44 €

Achat de la maison Cayron

Choix du Crédit Agricole pour un emprunt de 100 000 € sur 10 ans au taux de 3,49 % avec des échéances trimestrielles.

Associations – Charte d'engagements réciproques

Le conseil municipal à la majorité adopte la « Charte d'engagements réciproques » entre la commune de Cheverny et les associations bénéficiant du soutien de la commune.

Affaires diverses

- Compte-rendu de Jacqueline Vacelet de l'AG de l'Association Sportive de Golf.
- Les services d'Agglopolys effectueront un prélèvement d'eau le 3 avril pour la recherche de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère).
- Présence sur la commune le 18 mars d'un marcheur qui effectue Saumur-Strasbourg pour sensibiliser les habitants sur la « démocratie européenne ».
- Début des travaux route du bûcher pour une durée de 4 semaines avec une interdiction de circuler sauf les services publics.
- Début des travaux de toiture de l'atelier communal.
- Rapport sur les fouilles archéologiques sur le futur espace polyvalent et autorisation d'effectuer les travaux d'aménagement.

Rappel de l'agenda

Parole aux membres du conseil municipal

- Marthe Vivant nous informe du retour en force du conseil des jeunes et souhaite utiliser le réseau social Instagram pour une meilleure diffusion des actions du conseil des jeunes.
- Jean-Claude Chadenas n'a pas de nouvelles de la visite de l'Assemblée Nationale par le club des séniors. Mme Rilly, nouvelle présidente, va relancer la demande.

Parole au public

- Mme Marinette Rilly, présidente du club des séniors, remercie Madame le Maire et le Conseil Municipal pour son action.
- M. Laurent Lafon, remercie Madame le Maire pour le maintien du taux des taxes communales.

**Le conseil municipal se tient habituellement le
1^{er} lundi du mois à 19 h en mairie**

Prochains conseils

mardi 2 mai

lundi 3 juillet

Vendredi 9 juin

lundi 4 septembre

Si tu souhaites, toi aussi, participer à différentes actions pour la commune, rejoins l'équipe du conseil des jeunes!



"On apprend des choses sur la commune, on rencontre des gens. c'est vraiment bien" Lison.

"Au conseil des jeunes on s'amuse beaucoup, rejoignez nous, ça nous ferait plaisir, on vous attend, au conseil des jeunes de Cheverny!"

Viens nous rencontrer le 1er mercredi du mois à 18 h dans la salle annexe de la mairie (porte à gauche entre le panneau d'affichage et la porte de la mairie).

Aurore, Lison, Lola, Nathaël et Pauline

Tu as entre 13 et 25 ans : TON AVIS COMPTE !

Défendre une cause, être solidaire, s'impliquer dans une association... L'engagement permet de vivre en société mais comment le permettre ?

La consultation « Et si je m'engageais ?... » est lancée par ta commune pour déterminer comment et pourquoi développer l'engagement citoyen des jeunes.

Qu'est-ce que l'engagement ?
Pourquoi s'engager ? Comment ? Quand ?
Avec qui ? Sous quelle forme ?...

Tu es engagé, t'aimerais t'engager, tu ne veux pas t'engager... TON AVIS COMPTE...



**Prends moins de 10 minutes
et participe à développer l'engagement citoyen des jeunes dans
ta commune.**



Inscription écoles

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 sont ouvertes.

Pour les enfants sur les communes de Cour-Cheverny et Cheverny nés en 2020, ou les enfants déjà scolarisés dans une autre école, prendre rendez-vous avec la mairie de Cour-Cheverny au 02 54 79 96 38 puis à l'école au 02 54 79 93 10

Pièces à fournir : carnet de santé, livret de famille et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Transport scolaire

Les inscriptions pour le transport scolaire de Cheverny sont à effectuer à la mairie de Cheverny avant le 17 mai. Passé ce délai les demandes ne seront accordées que sur un point d'arrêt déjà existant et sous réserve du nombre de places. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la commune

https://mairie-cheverny.com/services-et-demarches/scolarite-et-periscolaire/transportsscolaires_td/

Ramassage des déchets en centre bourg

Le jour de collecte des déchets est le **JEUDI** pour l'ensemble des habitants de la commune de Cheverny, avec une alternance de ramassage pour les bacs gris et les bacs jaunes.

En raison de la fréquentation touristique, un dispositif exceptionnel est effectif depuis le 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre dans les rues suivantes:

rue de l'Argonne, rue du Bûcher (du 2 au 4 et du 1 au 5), rue du Chêne des Dames, ruelle de l'Église, place de l'Église, avenue du Château, rue du Château, allée du Geai.

Une collecte des bacs gris y est ajoutée les **JEUDIS** où est prévue la collecte des bacs jaunes sur votre calendrier. Cela signifie qu'une semaine sur deux, il sera possible de présenter simultanément les deux bacs à la collecte. Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la gestion des déchets ménagers sur le site agglopolys.fr rubrique infos pratiques – collecte des déchets.

La Direction Déchets d'Agglopolys répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h au 02 54 58 57 57.

Démarches en ligne sur la plateforme ANTS.

Pour 2023, face à la forte affluence des demandes et aux difficultés rencontrées par les usagers pour obtenir des dates de RDV pour une demande de passeport et de carte d'identité, l'Etat met à la disposition de tous une plateforme en ligne permettant de visualiser les rendez-vous disponibles tout près de chez vous dans les 3 mois :



<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Pour rappel, demander un document d'identité sur le site de l'ANTS est entièrement gratuit.

Pour une carte d'identité ou un passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Pour un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Pour un certificat d'immatriculation : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Stéphane Hemond, conseiller numérique présent tous les vendredis en mairie peut vous aider gratuitement dans vos démarches.

N'hésitez pas à le contacter en prenant rendez-vous au 07 80 98 28 05

Sécheresse : Le Loir et Cher en vigilance



Le manque d'eau se répète mois après mois, avec un déficit de précipitation de près de 73% pour le mois de février. Le faible débit des cours d'eau pour la saison et le niveau des nappes sont très préoccupants sur cette période hivernale. Même en cas de pluviométrie excédentaire sur les prochaines semaines, la reconstitution des réserves en eau souterraine reste difficilement envisageable. Par conséquent, le département de Loir-et-Cher a été placé en vigilance sécheresse depuis le 22 mars 2023.

A la maison comme au jardin, soyons économe : ne laissons pas couler l'eau inutilement, évitons de nettoyer façades, toitures et

terrasses, faisons tourner lave-linge et lave vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissons le mode "Éco", installons des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche), lavons notre véhicule dans une station de lavage, paillons le sol pour conserver l'humidité, récupérons l'eau de pluie ou de rinçage, arrosons tard le soir pour réduire l'évaporation en tenant compte de la pluie prévue ou déjà tombée, évitons d'arroser les pelouses, vérifions régulièrement notre compteur d'eau et réparons les fuites. Luttons contre les fuites sur le matériel et les réseaux.



Plus d'infos sur

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

<https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Secheresse/Modification-des-mesures-de-restrictions-des-usages-de-l-eau>

Un jeune marcheur pour l'Europe de passage à Cheverny

Un jeune âgé de 25 ans, Rémi Lostanlen, a entamé un périple pour la démocratie européenne qui doit le mener de Saumur jusqu'au Strasbourg soit 700 km à pied en 32 étapes, tout en collectant auprès des habitants leur vision de l'Europe avec un questionnaire. Il apportera leurs réponses aux eurodéputés français lors d'une session parlementaire du 17 au 20 avril prochain.

Il a été accueilli par Mme le Maire le samedi 20 mars et hébergé gracieusement au camping des saules.

Suivez son parcours sur <https://youtu.be/SjD9QEzO6qE>



Un point sur les travaux



1-2 : **Réfection de la toiture de l'atelier communal** suite à l'épisode de grêle par 2 entreprises :

DCO, entreprise de désamiantage, pour un montant de 25 005 € HT.

Ets Girardeau pour le renforcement de la charpente et pose des tôles bacs pour un montant de 46 856 € HT.

3: **Entretien des chemins et bernes**

Réalisé par les 2 agents communaux soit 422 t de calcaire et 412 heures de travail.

4 : **Enfouissement des réseaux route du bûcher**

Réalisé par le Sidelc pour un montant de 35 620 €.

5 : **Extension du réseau d'eau et d'assainissement** pour la borne camping-car

Réalisé par Aqualia pour le compte d'Agglopolys

coût : 40 000 €

Espace polyvalent paysager

Les travaux ont commencé le 3 avril pour une période de 6 mois

Les entreprises retenues sont :

◆ lot 1 - Voierie, réseaux et divers :

BSTP pour un montant HT de 670 143 €

◆ lot 2 - espaces verts :

Géosport pour un montant HT de 79 330,40 €

◆ mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) :

AB coordination pour un montant de 2 100 €



Espace polyvalent paysager

Le diagnostic archéologique réalisé avant les travaux révèle une implantation humaine sur ce secteur, à différents moments de l'histoire.

Une occupation humaine dès la Protohistoire

La plus ancienne occupation identifiée date de la Protohistoire. Toutefois, l'érosion marquée du versant avant cette période a pu oblitérer tout indice de fréquentation à la Préhistoire.

Cette occupation s'établirait de la fin du second âge du fer (culture archéologique qui se développe en Europe entre environ 450 et 25 av. JC). Des traces d'activités humaines apparaissent, avec d'une part un enclos quadrangulaire circonscrivant un espace de 120 m² dont la fonction cultuelle ou funéraire est privilégiée. D'autre part, une aire de combustion, qui sur 25 m² d'ouverture, a permis de mettre au jour deux foyers arasés ayant vraisemblablement une fonction domestique.

Occupation pendant l'Antiquité

La période antique (entre la fin du second âge de fer et la période Augustéenne) s'affirme par de rares éléments matériels diffusément répartis, lesquels se limitent principalement à quelques fragments de terre cuite architecturale. Seul un lot conséquent de céramiques du 1^{er} siècle (107 tessons), en position primaire, permet d'envisager la pérennisation de l'occupation protohistorique sur les prémices du Haut-Empire. Quelques tessons du Bas Empire, retrouvés en position secondaire, pourraient néanmoins témoigner d'une implantation antique plus pérenne dans un environnement proche.

Occupation pendant le Moyen-âge (X^e-XII^e siècle)

C'est à travers une concentration de treize trous de poteaux spatialement cohérents, qu'un ensemble bâti des X^e-XII^e siècles est attesté.

L'articulation de ses espaces, son architecture générale et sa partition en plusieurs modules restent à définir.

L'organisation parcellaire apparaît la plus structurante à cette période, avec un chemin en radier de calcaire qui en fixe la trame.

Occupation pendant le bas Moyen-âge (XV^e-XVI^e siècle)

Après une certaine interruption chronologique, la surface de l'emprise semble réinvestie aux XV^e-XVI^e siècles. Il s'agit notamment de quelques fosses dont la concentration, dans le quart nord-est de l'emprise, paraît poursuivre un développement des espaces de vie engagé dès la fin du premier moyen âge sans que leur usage soit clairement défini.

Occupation contemporaine

Deux fosses, d'épandage de démolition pour l'une d'elle, se font les témoins d'une activité récente sur ces espaces. Le matériau trouvé et la nature des comblements font penser à des rejets anciens de consommation ou de démolition.

Les conclusions du rapport stipulent que le projet d'aménagement, envisagé par la commune, permet de respecter l'intégrité du site.



Bienvenue au château de Troussay

Le plus petit des châteaux de La Loire, joyau de l'architecture du Val de Loire, havre de paix dans son écrin de verdure, a réouvert ses portes au public avec toujours plus de nouveautés.

Le château de Troussay, vous accueille deux fois par jour lors de visites guidées personnalisées du 1^{er} avril au 30 septembre.

On s'y retrouve pour partager non seulement son histoire, mais aussi sa culture et son art de vivre à la française ainsi que ses valeurs écologiques - la décoration des salons a été revue en privilégiant la récupération - et visiter son potager. La visite classique est à 11h et la visite avec petit thé et dégustation à 16h30. Le château est aussi ouvert aux événements privés et d'entreprises. A bientôt !

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre tous les jours sauf le mardi.

Visite classique à 11h tous les jours d'ouverture et à 14h30 les week end et jours fériés. Tarifs 8 et 6 €.

Visite dégustation à 16h30 tous les jours d'ouverture: 14 € et 9 € pour les enfants, tarif groupe 12 €.

Visites guidées, groupes sur réservation, réceptions 120 personnes assises, gîtes 5, 10 et 15 personnes, 2 chambres d'hôtes dans le château, paniers pique-nique à midi 30, parc à l'anglaise.

chateaudetroussay.com
contact@chateaudetroussay.com
Tel : 06 70 63 10 94



Quelques dates à retenir...

Vendredi 23 avril

Super loto organisé par l'ESCCC - Salle des fêtes de Cour-Cheverny à partir de 12 h.
Renseignements 06 60 85 09 39

Lundi 8 mai

Commémoration au monument aux morts à 11h 15. Défilé en musique avec La Lyre de Cheverny/Cour-Cheverny suivi du pot de l'amitié à la salle des fêtes.

Samedi 13 mai

Journée de l'engagement citoyen - 14 h. caserne des pompiers de Cour-Cheverny - Le Conseil des jeunes invite les enfants et les jeunes de Cheverny (3 -18 ans) à venir découvrir le fonctionnement d'une caserne de pompiers. Démonstration de véhicules et initiation aux gestes qui sauvent.
Inscription en mairie ou flashez - moi

Dimanche 14 mai

Randonnée pédestre « L'Etoile a 100 ans » organisée par l'ESCCC. Départ de 7 h à 9h30 place de l'église
4 parcours : 9, 12, 15, 23 km.
Passage dans le parc de Château de Cheverny. Chiens non admis.

Dimanche 14 mai

Vide grenier et fête des fleurs Parc de La Favorite (4 rue nationale à Cour-Cheverny) de 10h à 18h. Réservation au 06 68 10 33 93.
Installation à partir de 7h. Restauration, tombola, animations.



Samedi 10 juin

Cheverny en fête. - place de l'église à partir de 14h
L'Amicale des Loisirs organise sa fête annuelle. Avec la participation de la Banda d'Lyre. Concours de chant. Spectacle Espèce en voie d'apparition : spectacle gratuit pour rire, pour petits et grands. Stands restauration rapide et buvette.
Venez nombreux !

Samedi 17 juin

Fête de la musique organisée par La Lyre, place de l'église apéro/pique-nique. Au programme barbecue et animations musicales.

Vendredi 23 juin

« Les Drôles de dames », place de l'église de Cheverny 19h
Concert organisé par l'Association des Commerçants, Artisans, Viticulteurs, Industriels de Cheverny et Cour-Cheverny (ACAVIC) en partenariat avec la Maison des vins, **Gratuit**.

Samedi 1^{er} juillet -

L'ETOILE SPORTIVE DE CHEVERNY ET COUR-CHEVERNY (ESCCC) FÊTE SES 100 ANS !

9h 30 : Balade ludique : Inscription gratuite. Départ et retour esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny.
Randonnée autour de Cour-Cheverny avec défis jeux et énigmes sur les sites des sections.

9h 30 : Randonnées Nature VTT - Inscription gratuite. Départ et retour esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny - Sortie de 20 km maximum dans les bois. Ouvert à tous, familles et enfants.

A partir de 11h : Pot de l'amitié

Esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny.

15h - Cérémonie officielle à Cheverny,
Place de l'église avec remise de trophées.

16h 15

Défilé de la place de l'église de Cheverny à la place de l'église de Cour-Cheverny.

17h 30 - Visite de l'exposition historique,
Salle des fêtes de Cour-Cheverny.

18h - Cérémonie officielle à Cour-Cheverny
Esplanade de la salle des fêtes avec remise de trophées.

20h 30 - Soirée du Centenaire avec dîner dansant et DJ, salle des fêtes de Cour-Cheverny.

Dîner sur réservation au 06 73 80 52 71

Vendredi 14 juillet

Commémoration au monument aux morts à 11h.
Défilé en musique avec La Lyre de Cheverny/Cour-Cheverny suivi du pot de l'amitié à la salle des fêtes.

Dimanche 16 juillet

Marché gourmand et artistique place de l'église de 10 h à 18 h avec animation en fin de matinée par La Banda d'Lyre.

Au programme de l'Ecurie de la Colinière

Renseignements : contact@ecuriedelacoliniere.com
Tel : 02 54 44 20 10

Stages

16 avril : Topographie/ Spéciale POR (intervenante V. Meixeiro)
Matin : Théorie + travail à pied : 20 € ; après-midi : spéciale POR.
Avec location de cheval : 35 € ; propriétaire : 20 €.

11 juin matin : Longues rênes -travail aux longues rênes avec poney ou cheval : 30 €.

Compétitions :

23 avril : Ride and bike ride and run de la Colinière.
Avec location de cheval : 40 € (engagement inclus) -
Propriétaire : 20 €.

30 avril : compétition « amicale » tir à l'arc de la Colinière.
Avec location de cheval :20 € ; propriétaire : 5 € (participation).

14 mai : T.R.E.C. de la Colinière. Location cheval : 65 € ; frais d'engagement : 25 € à 35 € selon catégorie.

Spéciale PTV. Location cheval : 20 € ; frais d'engagement : 15 €.

Randonnées

27 avril /13 et 20 juillet : Rando enfants 1 journée - 75 €. Thème : la faune et la flore de Sologne (pique-nique et goûter compris).

06 - 07 mai : rando ados/adultes : (2 jours - 1 nuit) 250 €, hébergement, pique-niques, petit déjeuner, intendance et inscription compris. Thème : inauguration de la Route équestre européenne d'Artagnan à Fontaines-en-Sologne. Grand départemental de randonnée. (Possibilité de ne faire qu'une seule journée).



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78
Directeur de publication : L. Gallard
Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon,
J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Tommasi, L. Cherrier
Imprimé par Medi6 - Le Controis en Sologne
ISSN 2496-6533